

Déclaration liminaire au CTL du 24/09/2018

Monsieur le Président,

A défaut de courageusement assumer ses choix, le gouvernement préfère distiller les bonnes nouvelles, administration par administration. Le 13/9/18, le tour de notre ministère est ainsi venu : 2 130 emplois supprimés pour la seule année 2019, soit pratiquement 50% des suppressions qui frappent la fonction publique ! Devant les 10 000 suppressions prévues pour 2020, doit-on s'attendre à la même proportion ? Le total depuis 2002 est déjà de quelques 40 000 postes supprimés, et la situation ne fait que s'aggraver. Solidaires Finances Publiques maintient que les restructurations en cours et les évolutions en lien avec la fiscalité (PAS et suppression de la TH) vont ouvrir des opportunités à la DG et au gouvernement pour réduire de manière drastique le niveau des effectifs et les missions de la DGFIP.

A l'Assemblée Nationale des voix s'élèvent pour critiquer la situation catastrophique des emplois dans notre administration, de moins en moins considérée comme régaliennne par le gouvernement, et ce devant le silence assourdissant du côté de la majorité ! De plus, dans le rapport spécial annexé à la loi de finances 2018, les sénateurs sont très sévères quant au « risque d'affaiblissement durable du contrôle fiscal ». Ils pointent aussi la baisse de 85 millions d'euros du budget de la DGFIP.

Dans le même temps, et conformément à la demande du Premier Ministre, les Préfets commencent à réunir les organisations syndicales. Les premières remontées montrent une certaine forme d'improvisation. Il est clair que le ministère et la DGFIP continuent de phosphorer en interne autour des concepts du Premier Ministre et de ceux de M Darmanin présentés le 11 juillet. De plus la DGFIP poursuit sa réflexion sur une contraction inédite du réseau, sur l'avenir de la fiscalité des particuliers, sur celui du contrôle, et sur la fumeuse déconcentration de proximité.

Par ailleurs, ce discours de M Darmanin du 11 juillet, ainsi que la révélation officielle du rapport CAP 2022, parlons en ! Le ministre a entamé son intervention en précisant d'emblée qu'il n'y avait pas de citadelle inattaquable en parlant de Bercy. Le ton était donc donné... Car de fait, il s'agit bien d'une attaque, pas seulement contre Bercy et la DGFIP, mais plus globalement contre l'action publique. Le ministre a également pris soin de parler de transformation de l'action publique en référence au projet du gouvernement concernant la fonction publique (estimant par ailleurs que « *l'État est un piètre GRH* » sans pour autant étayer son propos. A l'horizon 2019, il veut engager une réorganisation en profondeur des réseaux, plus particulièrement de celui de la DGFIP. Il a déclaré vouloir en finir avec les fermetures de services (comme les trésoreries) décidées annuellement, tenir compte de l'évolution des

Solidaires Finances Publiques 59
Cit  Administrative - 9^e  tage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
T l : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr p59@dg p.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

comportements des usagers, revoir tout à la fois les modalités d'exercice des missions et alléger la charge de travail. Vaste programme...

La simplification a également été vantée par M Darmanin : mais une simplification très orientée... A la fin du quinquennat, l'objectif « *zéro numéraire* » a été annoncé. Estimant qu'il ne faut pas pénaliser les usagers, il a annoncé un partenariat pour gérer les futurs paiements en espèces. Autrement dit, pour un coût budgétaire non précisé mais qui ne sera pas nul, l'État se déchargera sur d'autres acteurs pour collecter des sommes en numéraire. On imagine la réaction des usagers qui se rendront dans les services de la DGFIP lorsqu'ils seront orientés vers leur bureau de tabac...

La nouvelle organisation territoriale est un chantier immense mais le ministre veut des changements rapides : elle devra être « *finalisée pour 2022* », elle consistera en un « *mouvement de déconcentration de proximité d'une partie des services de l'Île-de-France vers les régions, et des métropoles vers les territoires ruraux ou périurbains* ». La conception de l'accueil déclinée est spécieuse, le ministre ayant même osé dire que « *les réponses ne correspondent pas à celles qu'attend la personne* » et ce, alors que la DGFIP est systématiquement plébiscitée en la matière. A moins qu'il n'ait fait un contre-sens, le ministre a pour le moins été léger sur un sujet pourtant essentiel pour le service public.

A propos d'organisation territoriale, les élus de Solidaires Finances Publiques demandent très officiellement des explications sur le projet de fusion, ou de mutualisation de missions entre les départements 59 et 62 ! Le silence des deux directions en question ne dit rien qui vaille, et ne fait qu'accroître l'inquiétude des agents. On va trop loin cette fois ! On est véritablement « en marche » mais forcée ! Quid de la vie quotidienne des agents ? Quid de l'affectation à une RAN départementale sur le territoire de 2 départements ? Quid de la bonne tenue des missions qui nous sont demandées ?

Les points à l'ordre du jour

Participation des géomètres aux travaux fiscaux

Combien de géomètres notre direction comprend-elle encore en 2018 ? Le comblement des pertes en SIP conduit à toutes les extrémités.

Accueil des usagers au CDIF d'Hazebrouck

Solidaires Finances Publiques demandait là encore depuis longtemps que cessent les déambulations d'usagers dans les étages.

Protocole d'entraide entre le SPF d'Hazebrouck et le SPFE de Dunkerque

Pourquoi de tels pseudos-contrats entre divisions d'une même direction, pour des opérations déjà largement généralisées ? La formalisation vient bien après le fond.

L'objectif de J+1 ne peut-il être relâché pour introduire dans l'équation autre chose que demander toujours plus, toujours plus vite à toujours moins de personnels effectivement présents ?

Les élus Solidaires Finances Publiques relèvent aussi la personnalisation de certaines missions. On sent une fragilisation. Que quelque-chose arrive à l'agent et tout est dépeuplé.

Un 1^{er} bilan est annoncé pour septembre dans les documents préparatoires : a-t-il été conduit entre-temps ?



Au final, puisqu'une « grande latitude est laissée aux responsables de service pour définir conjointement avec leurs équipes de travail des aménagements au dispositif convenu », pourquoi tout cela pour en revenir à des règles de gestion des services en bonne intelligence, qui prévalaient il y a encore quelques années très naturellement ? Quelle perte d'autonomie en peu d'années !

Enfin, dire qu'il y a « absence de modification des conditions de travail » est bien présomptueux face à une aggravation attendue de la charge de travail.

Accueil des usagers en partenariat avec la SNCF

Le CTL est informé sur la période transitoire alors qu'elle va prendre fin. La fermeture n'a manifestement pas été indiquée à l'accueil. De telles déceptions chez des contrevenants venus malgré tout faire la démarche peut dissuader le paiement ou accroître la tension à la 2^e visite. Les élus de Solidaires Finances Publiques demandent à en savoir plus sur le rôle de l'agent SNCF si la collecte est au bénéfice de l'État à ce stade du recouvrement.

D'autres collaborations sont-elles prévues au-delà avec d'autres opérateurs de transports en commun ?

Les services civiques

Les personnes concernées viennent remplacer des agents dont les postes sont vacants ou supprimés. C'est une main d'œuvre disponible à un tarif imbattable de 5€58 l'heure. On peut soupçonner le ministre de rêver à une fonction publique majoritairement organisée avec ce type de contrats... On est en face d'une exploitation institutionnalisée de jeunes diplômés sur le modèle des pratiques du privé. Bel emprunt en vérité !

Quant à la présence à leurs côtés de tuteurs, les services n'arrivant déjà plus à en fournir à ses stagiaires en sortant d'ENFIP de manière appropriée, on peut là encore rêver !

Les mesures prévues pour assurer la sécurité et la confidentialité nous paraissent illusoire. Les conséquences de fuites éventuelles devront bien être supportées par les agents titulaires en premier lieu.

Les élus notent le terme de « vague 0 », si parlant au fond quant au néant qui attend la DGFIP !

Merci de votre attention.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)